



Demande d'utilisation de la marque Un Api Ami

Année 2024

A retourner à l'ADA BFC entre le 1er juillet et le 2 septembre pour une première demande et entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre pour un renouvellement

Informations générales

Nom de la société

Numéro SIRET

Raison sociale

Nom Prénom de la personne référente

Téléphone Mail

Adresse du siège social

Adresse de la miellerie (si différente de celle du siège social)

Outil de production

Nb de ruches en production 2024

Nb de ruches déclarées fin 2023

A tout moment de l'année, toutes les ruches sont présentes en Bourgogne-Franche-Comté :

oui non

Si non, merci de préciser votre pratique (nb de colonies hivernées hors région et pour quelles miellées, nb de colonies transhumées hors région et pour quelles miellées...) :

Achetez-vous des miels à des collègues apiculteurs ? oui non

Si oui, ces apiculteurs sont-ils adhérents à la marque ? oui non je ne sais pas

Pièces à joindre à la demande

- Attestation d'affiliation à la MSA en tant que chef.fe d'exploitation à titre principal ou cotisant.e solidaire
- Pour la 1ère demande, ou en cas de changement : certificat d'inscription SIRENE de l'entreprise
- Charte d'usage signée
- Règlement par chèque à l'ordre de l'ADA BFC de la cotisation annuelle de 200€

Date

Signature

L'ADA BFC recueille ces données et les enregistre dans un fichier informatique en vue de tenir à jour son fichier d'adhérents. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers. Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant. La durée de conservation de ces données est de 5 ans. Vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent sur simple demande auprès de marie.vacher@adabfc.adafrance.org